

ACVY13

Public concerné et Prérequis

Personnes titulaires d'une attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes délivrée depuis plus de cinq ans et ne pouvant justifier auprès de la DREAL qu'elles ont géré de façon permanente et effective une activité de transport dans les cinq dernières années.

Horaire d'accueil du Centre

8H00 - 12H00 / 13H00 - 16H00

Horaire de la Formation

Défini par le Planning de Formation

Durée et effectif de la formation

35 heures.

15 stagiaires

Contact

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com Accueil physique : du lundi au vendredi, De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Lieu de la formation

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Accueil des stagiaires à partir de 07h30 et jusqu'à 16h00

Pour connaitre les possibilités de restauration et d'hébergement, contacter FORMALIB

Tél. 0596972364 – mail: contact@formalibyaftral.com

Matériel nécessaire

Aucune en dehors des préreguis

Documents remis

Certificat de réalisation Attestation de fin de formation

Modalités d'admission

Aucun en dehors des prérequis

Délais d'accès

2 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

Présentiel

En langue française

Alternance de séances de face à face,

Déclaration d'activité / Agrément du centre

Préfecture Région Martinique DEAL Martinique

Pour les formations ADR:

Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17).

Tarif HT – hors prestations complémentaires

774,19€

Code CPF: 237046

Modalité d'évaluation des acquis

A l'issue de la formation, un test d'auto évaluation sous forme de QCM est proposé aux stagiaires avec corrigé en commun avec le formateur Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances

Sanction Visée

Actions de formation

Attestation de suivi de formation à transmettre à la DEAL Martinique pour inscription au registre des transporteurs

Sans niveau spécifique Codes RCNP/RS : Non inscrit Code Certif Info : 85635

Possibilité de valider un/des blocs de compétences

: non

Taux de réussite

pas de validation de compétences

Objectifs Généraux

Actualiser ses connaissances dans les thématiques prévues par la décision ministérielle du 03 février 2012 relative à la liste des matières pour la formation d'actualisation des connaissances du gestionnaire de transport (annexe III):

- Eléments de droit civil,
- Eléments de droit social,
- Accès au marché,
- Normes et exploitation technique,
- Sécurité.

Débouchés

Suite parcours:

https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com
SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A





ACVY13

individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualification des intervenants

Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques validées par la DEAL Martinique.

Débouchés : inscription au registre des transporteurs et création d'une entreprise de transport routier de voyageurs

Équivalences

Equivalences : Pas d'équivalences / pas de passerelles

Taux de satisfaction

Pas de session en 2024

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Référente Handicap FORMALIB : Mme Erika IZEM erika.izem@formalibyaftral.com

Les plus de la formation

Des moyens matériels performants et innovants. Une formation active et inter active avec des cas pratiques.

Remise d'une documentation complète et ciblée.

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com
SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A





ACVY13

OBJECTIFS ET DECOUPAGE DE LA FORMATION

Accueil et présentation de la formation Droit civil Droit social Accès au marché Normes et exploitation techniques Sécurité Evaluation + autocorrection Synthèse et bilan de la formation

PROGRAMME DETAILLE PAR SEQUENCE

N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
/ Identifier les objectifs et étapes de la formation 0 h 30

Vérification du respect des prérequis Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels Présentation de la formation Modalités pratiques Tour de table

MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCEOBJECTIFDUREE1Eléments de droit civil3 h 00

Le stagiaire actualisera ses connaissances sur les points suivants :

Les principaux contrats en usage dans les activités de transport par route ainsi que les obligations qui en découlent

L'analyse d'une réclamation de son commettant concernant les indemnités pour dommages occasionnés aux voyageurs ou à leurs bagages lors d'un accident survenu en cours de transport ou concernant des dommages dus au retard et les effets de cette réclamation sur sa responsabilité contractuelle

MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCEOBJECTIFDUREE2Eléments de droit social10 h 30

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com
SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A





ACVY13

Le stagiaire actualisera ses connaissances sur les points suivants :

Le rôle et le fonctionnement des différentes institutions sociales intervenant dans le secteur du transport par toute (syndicats, CE, DP, inspection du travail...)

Les règles applicables aux contrats de travail relatifs aux différentes catégories de travailleurs des entreprises de transport par route (formes des contrats, obligations des parties, conditions et durée du travail, congés payés, rémunération, etc.)

Les règles applicables en matière de temps de conduite, de temps de repos et de temps de travail et notamment les dispositions du règlement européen n°3821-85, du règlement n°561-2006, de la directive 2002/15/CE du Parlement européen et du Conseil et de la directive 2006/22/CE ainsi que les mesures d'application de ces dispositions

Les règles applicables en matière de qualification initiale et de formation continue des conducteurs et celles découlant de la directive 2003/59/CE du Parlement européen et di Conseil

MOYENS A PLANIFIER

Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE

3 Accès au marché 13 h 30

Le stagiaire actualisera ses connaissances sur les points suivants :

Les réglementations professionnelles régissant les transports par route pour le compte de tiers et notamment les règles relatives à l'organisation officielle de la profession, à son accès, aux autorisations pour les transports par route intracommunautaires et extracommunautaires, aux contrôles et aux sanctions

Les règlementations relatives à la création d'une entreprise de transport par route

Les différents documents requis pour l'exécution des services de transport par route et la mise en
place de procédés de vérification pour assurer la présence, tant dans l'entreprise qu'à bord des
véhicules, des documents conformes de rapportant à chaque transport effectué, notamment les
documents relatifs au véhicule, au conducteur, aux passagers ou aux bagages

Les règles relatives à l'organisation du marché des transports de voyageurs par route

Les règles relatives à la création de services de transport de voyageurs par route et à l'établissement
des plans de transport

MOYENS A PLANIFIER

Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
4 Normes et exploitation techniques 2 h 00

Le stagiaire actualisera ses connaissances sur les points suivants :

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com
SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A





ACVY13

Les formalités relatives à la réception par type, à l'immatriculation et au contrôle technique des véhicules

Les mesures qu'il convient de prendre pour réduire le bruit et lutter contre la pollution de l'air par les émissions des véhicules à moteur

MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCEOBJECTIFDUREE5Sécurité routière3 h 30

Le stagiaire actualisera ses connaissances sur les points suivants :

Les qualifications requises pour les conducteurs (permis de conduire, certificats médicaux, attestations de capacité, etc.)

Les mesures à prendre pour veiller au respect par les conducteurs des règles, des interdictions et des restrictions en matière de circulation en vigueur dans les différents états membres (limitations de vitesse, priorités, arrêt et stationnement, emploi des feux, signalisation routière, etc.)

L'élaboration de consignes destinées aux conducteurs pour vérifier le respect des normes de sécurité relatives à l'état des véhicules, de leurs équipements et concernant les mesures préventives qu'il convient de prendre

MOYENS A PLANIFIER

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Evaluation par QCM sur l'ensemble du programme et corrigé en commun avec le formateur :

Durée: 1 h 30

N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE 6 Bilan et synthèse du stage 0 h 30

Bilan de la formation Synthèse du stage Evaluation de satisfaction de la formation

MOYENS A PLANIFIER

Salle équipée d'un ensemble multimédia

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com
SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A

بغر



ACVY13

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com SAS au capital de 1000 € - RCS MARTINIQUE - SIRET 85231463200021 - NAF 8559A

